

Questions pratiques

Chèques-emploi offre aux ménages privés un service administratif pour gérer le salaire du personnel à domicile.

Pourquoi déclarer son employé-e ?

Déclarer son employé-e est obligatoire. L'employeur/euse qui ne le fait pas s'expose à des sanctions.


Qui peut adhérer ?

Chèques-emploi s'adresse aux particuliers du canton de Vaud qui emploient des personnes pour des travaux à domicile. Le service fonctionne dès la première heure de travail jusqu'à un salaire brut mensuel de CHF 1762.50 (chiffres 2016).

Combien ça coûte ?

Les charges sociales (AVS, AI, APG, AC, PC famille) et l'assurance accident s'élèvent à environ 15% du salaire brut, auxquelles s'ajoutent 5% pour les frais de gestion.

Simulation personnalisée des coûts :

 www.cheques-emploi-vaud.ch

Je veux adhérer à Chèques-emploi!

Plus de 5000 personnes font déjà confiance à Chèques-emploi dans le canton de Vaud. Vous aussi, lancez-vous!

Informations, adhésion et gestion complète du compte en ligne :

www.cheques-emploi-vaud.ch

Contactez-nous

Tél. : 021 613 40 84

Lundi, mardi et mercredi de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h

cheques-emploi@eper.ch

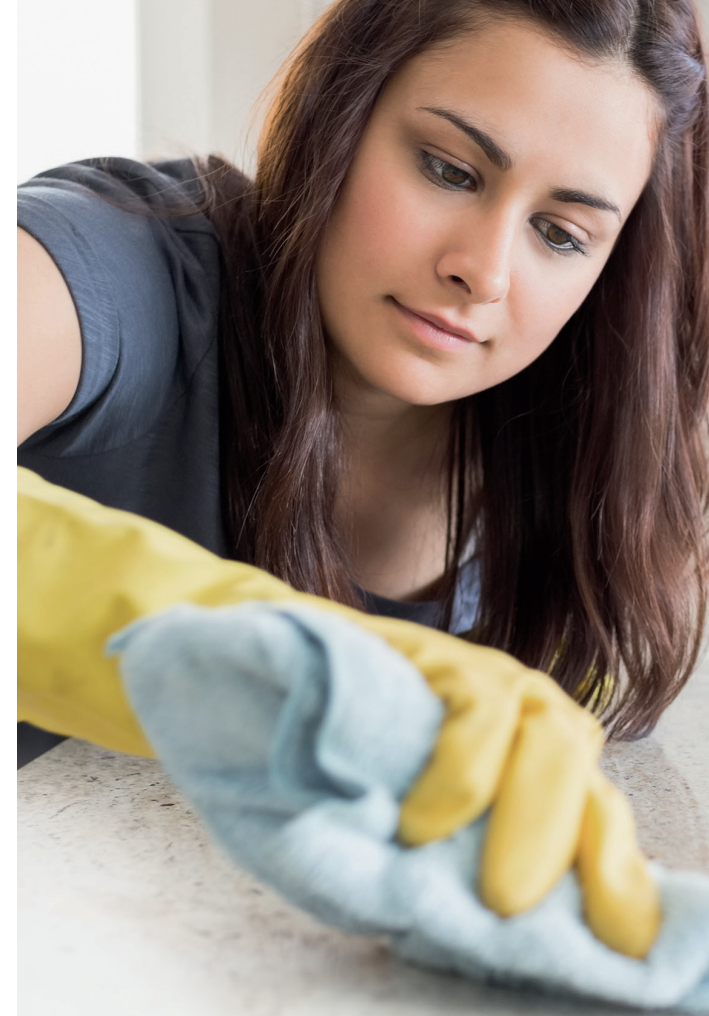
www.cheques-emploi-vaud.ch



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Chèques-emploi

Case Postale 536
1001 Lausanne



**Simplifiez-vous la vie
Optez pour Chèques-emploi!**

Un service pour gérer le salaire de
votre employé de ménage, baby-sitter,
garde malade ou jardinier

www.cheques-emploi-vaud.ch



Comment procéder?

Pour l'employeur/euse :

Plateforme en ligne ou gestion papier avec des «chèques-emploi», à vous de choisir !

1

Chargez votre compte

Versez une provision à Chèques-emploi pour le règlement des charges sociales.



BVR

2

Payez le salaire

Réglez le salaire net à votre employé-e



3

Transmettez le décompte

Communiquez le décompte des heures de travail effectuées à Chèques-emploi qui se chargera de verser les charges sociales.



OU



Quels sont les avantages d'une adhésion?

Pour l'employeur/euse :

- Mise en règle avec les assurances sociales obligatoires
- Gestion administrative facilitée (certificat de salaire, impôts à la source, fiches de salaires, versement des allocations, etc.)
- Responsabilité sociale
- Conseils gratuits

Pour l'employé-e :

- Protection en cas d'accident
- Accès aux allocations maternité, familiales et indemnités chômage
- Cotisation pour la retraite
- Cours gratuits
- Conseils gratuits

Permanence de conseil gratuite :

- Conseils en droit du travail et en assurances sociales

Veillez
affranchir

EPER
Chèques-emploi
Case postale 536
1001 Lausanne

Demande du formulaire d'adhésion

Ou inscription en ligne sur : www.chèques-emploi-vaud.ch

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Ville : _____

Recevoir les documents par : courrier e-mail

E-mail : _____